



Zone de Police  
Ans/Saint-Nicolas  
5284

Conseil de Police du 5 février 2018 – Procès-verbal

**Présents :** M. G. Philippin, **Bourgmestre et Président du Collège et du Conseil de Police ;**  
M. J. Heleven, **Membre du Collège et du Conseil de Police – Bourgmestre de Saint-Nicolas,**  
Mme E. Miccoli, MM. A. Vancraywinkel, H. Huygen, J-M. Wilmotte, F. Zito, A. Mathy, S.  
Gagliardo, Mme. A-M. Libon, MM. F Agirbas, P. Saive, **Membres du Conseil de Police ;**  
M. P. Girouille, **Chef de Zone f.f.;** M. W. Herben, **Secrétaire de Zone.**

**Excusés :** MM. T. Cialone, J. Peters, C. Kersteens, Mmes. N. Dubois, T. Russillo et A. Fidan,  
**Membres du Conseil de Police.**

**Absents en début de séance :** MM. R. Grosch, C. Vrancken et P. Gielen, **Membres du Conseil de Police.**

**Invités :** M. P. Macours, **Commissaire de Police** et Ph. Mathy, **Comptable spécial.**

#### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Police du 20 décembre 2017  
Le procès-verbal de la séance du Conseil de Police du 20 décembre 2017 est approuvé sans observation.  
MM. C. Vrancken et P. Gielen entrent en séance.
2. Budget 2018 / Approbation.  
M. Mathy, comptable spécial, souligne l'équilibre général et met en exergue les principales modifications qui impactent le budget 2018 par rapport à celui de 2017, dont, en fonctionnement, la location des bureaux-conteneurs installés rue H. Delvaux et, au chapitre de la dette, la charge du projet d'hôtel de police. Il rappelle que les dotations restent fixées dans le respect du plan de gestion.  
Voir annexe 1 (à l'unanimité).
3. Marché de fournitures / Achat d'un système de géolocalisation des véhicules et des radios ASTRID de la Zone de police / Approbation du cahier spécial des charges, conditions et mode de passation  
Voir annexe 2 (à l'unanimité).
4. Marché de fournitures / Achat d'un véhicule de police / Centrale d'achat / Contrat cadre  
Le Chef de Zone f.f. explique qu'il s'agit de remplacer un véhicule qui compte plus de 210.000 km. A la question de M. Agirbas, il justifie le choix d'un SUV par les facilités qu'un tel modèle offre pour le transport de matériel et le transfert de personnes. Il confirme ensuite à M. Zito qu'il s'agira d'un véhicule « diesel ».  
Voir annexe 3 (à l'unanimité)
5. Marché de fournitures / Achat de 2 béliers pour les services de la BLR / Conditions et mode de passation  
Voir annexe 4 (à l'unanimité)  
M. R. Grosch entre en séance.

**HUIS CLOS**

**PAR LE CONSEIL :**

**Le Secrétaire,**

**Le Président,**

**W. HERBEN**

**G. PHILIPPIN**